



Elections municipales et gouvernance dans les Collectivités territoriales au Mali : cas de la Commune urbaine de San en 2016

Municipal Elections and Governance in Local Authorities in Mali : The Case of the Urban Commune of San in 2016

KOITA Sory Ibrahima, Chargé de recherche à l'institut des Sciences Humaines (ISH) de Bamako – République du Mali

Résumé

En 2016, à San, le renouvellement du Conseil communal a donné lieu à de véritables enjeux et de luttes de positionnements entre les différents protagonistes. L'objectif de ce papier est d'analyser les élections municipales de 2016 et la gouvernance dans la Commune urbaine de San. L'hypothèse de l'article est que les élections communales de 2016 dans la Commune urbaine de San, ont été tenues en vue d'une meilleure gouvernance de la municipalité. La méthodologie a porté sur la recherche documentaire. Puis, les outils d'enquêtes que sont le questionnaire et guide d'entretien ont été élaborés et administrés au public cible. Le questionnaire a été administrés à 85 électeurs potentiels communaux. Le guide d'entretien a été conçu pour les autorités communales, les responsables des services déconcentrés de l'Etat et les représentants de la Société civile. L'échantillonnage quantitatif utilisé a été le choix raisonné. L'étude a permis d'avoir des résultats. Il ressort qu'à San, plusieurs acteurs ont été impliqués dans l'organisation des élections communales de 2016. Pour l'accomplissement du droit de vote, 85,90% des enquêtés ont affirmé d'avoir voté, 14,10% ont dit de n'avoir pas effectué le vote. En termes de gouvernance, 68,20% des enquêtés ont dit avoir confiance au Conseil communal élu. 20% des enquêtés disent de n'avoir pas confiance en lui et 11,80% se sont abstenus.

Mots clés : élections, gouvernance, partis politiques, Collectivités territoriales, San

Municipal Elections and Governance in Local Authorities in Mali: The Case of the Urban Commune of San in 2016

Abstract:

In 2016, the renewal of the municipal council in San gave rise to significant issues and power struggles among the various stakeholders. The objective of this paper is to analyze the 2016 municipal elections and governance in the urban commune of San. The article's hypothesis is that the 2016 municipal elections in the urban commune of San were held with a view to improving municipal governance. The methodology involved documentary research. Subsequently, survey tools, namely a questionnaire and an interview guide, were developed and administered to the target audience. The questionnaire was administered to 85 potential municipal voters. The interview guide was designed for municipal authorities, heads of decentralized state services, and representatives of civil society. Purposeful sampling was employed. The study yielded results. It appears that in San, several actors were involved in organizing the 2016 municipal elections. Regarding voting, 85.90% of respondents stated that they voted, while 14.10% said they did not. In terms of governance, 68.20%

of respondents expressed confidence in the elected municipal council, 20% said they did not, and 11.80% abstained.

Keywords: elections, governance, political parties, local authorities, San

Digital Object Identifier (DOI): <https://doi.org/10.5281/zenodo.20397761>

1 Introduction

En 1992, au Mali, à la faveur de l'adoption d'une nouvelle Constitution, la tenue des élections municipales devient l'un des enjeux majeurs de la gouvernance locale. Avec le multipartisme, les élections apparaissent comme le baromètre de l'implantation même de la démocratie (Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Réforme de l'Etat, 2017 : 2).

Ainsi, dans la Commune urbaine de San, à la faveur des élections communales de 2016, de nouveaux organes de gouvernance ont été mis en place. Pour le renouvellement dudit Conseil communal, les élections ont donné lieu à de véritables luttes de positionnements entre les différents partis politiques de la circonscription électorale de San. Dans cette Collectivité décentralisée, avec un taux de participation de 30,90% (Mairie de la Commune urbaine de San, 2016 : 44), la course pour les postes de Maire et de Conseillers municipaux a fait l'objet d'enjeux réels pour de nombreux partis et de regroupements politiques qui y résident. Plus d'une quinzaine de partis politiques étaient de la course pour la formation du Conseil communal de San. Mais, dans le cadre de cette étude, nous allons nous intéresser aux partis politiques ayant obtenu des sièges au Conseil communal de San. Il s'agit notamment du parti de l'Union des Forces Démocratiques et de Progrès (UFDP-SAMANTON), de l'Union des Républicains Démocrates (URD), de l'Alliance pour la Démocratie au Mali/Parti Africain pour la Solidarité et la Justice (ADEMA/PASJ), du parti JEKABARA, du Rassemblement pour le Mali (RPM) et du Front Africain pour le Renouveau (FARE ANKA WILI).

En effet, au regard de l'intérêt que suscite la question de gouvernance locale, de démocratie participative et d'élections, un certain nombre d'auteurs ont eu de l'engouement pour la thématique, gouvernance et élections municipales. Ainsi, (Traoré et Diaby, 2011 : 7), se sont intéressés au processus électoral au Mali. Selon eux, malgré certaines insuffisances organisationnelles, dans le système démocratique au Mali, les élections demeurent la pierre angulaire et le seul mode d'accès aux organes de gouvernance politique.

Abordant la question d'élections municipales et de gouvernance locale, (Koïta, 2023 : 190), note qu'au Mali, l'organisation des élections de proximité permet de légitimer les organes politiques de gouvernance locale. Selon lui, les élections communales renvoient à la gouvernance représentative avec la mise en place des conseillers élus par les populations elles-mêmes. Cette idée trouve son assise juridique dans le Code des Collectivités territoriales qui précise que les Collectivités territoriales s'administrent librement par des assemblées ou conseils élus (article 5 du Code des Collectivités territoriales du Mali).

Se situant dans le même sillage, l'étude menée par (Coulibaly, 2013 : 16), a permis de comprendre que le vote ne saurait être une simple cartographie sociale des scrutins. C'est un enjeu de gouvernance territoriale où les différents partis politiques de la circonscription électorale s'affrontent pour l'accès aux postes politiques communaux. Ce qui donne alors lieu à des luttes de positionnements. Aussi, l'auteure note que l'organisation des élections fait appel à un certain nombre d'acteurs qui sont entre autres : l'Etat, les partis, les regroupements politiques et les médias.

Malgré que bon nombre de pays africains ont consacré dans leur Constitution, l'adoption du multipartisme, l'Afrique apparaît comme l'un des continents, les moins avancés en matière de démocratisation et de tenue d'élection. Cette idée se trouve confirmée par le quotidien (Journal Echo Web Afrique, 2025 : 2), qui révèle qu'en 2024, le continent africain avait un calendrier électoral suffisamment chargé, mais, plusieurs de ces élections ont connu des reports.

En effet, le choix de l'étude se justifie par un certain nombre de raisons. En tant que ressortissant de la Commune urbaine de San, l'organisation des élections et la mise en place des organes politiques de gouvernance ont beaucoup attiré notre attention. Il est donc nécessaire de s'intéresser à cette thématique, en vue de mieux comprendre au niveau local, les enjeux liés à l'organisation des élections afin de proposer des solutions pour la bonne tenue d'autres élections municipales.

L'objectif de l'article est d'analyser les élections municipales de 2016 et la gouvernance dans la Commune urbaine de San. L'hypothèse de l'article est que les élections communales de 2016 dans la Commune urbaine de San, ont été tenues en vue d'une meilleure gouvernance de la municipalité.

En termes de portée utilitaire, l'étude revêt une réelle importance pour la science et la société. Sur le plan scientifique, l'article sera d'une contribution fort utile pour la communauté scientifique et le monde universitaire. Le papier sera alors d'un apport considérable pour les chercheurs et les scientifiques en matière de gouvernance et d'élections locales. Au plan social, l'étude permet à la population, aux élus locaux, et aux autorités politiques et administratives de la Commune urbaine de San, de savoir, que dans le cadre de la démocratie et de la gouvernance locale, la tenue des élections est la seule voie de légitimer le pouvoir des organes politiques communaux. En conséquence, les différents acteurs impliqués dans l'organisation des élections prendront des dispositions adéquates pour une plus grande participation des populations aux futures élections municipales.

L'article analyse le paysage politique de San, l'organisation des élections municipales de 2016 ainsi que le rôle des différents acteurs impliqués dans l'organisation des dites communales. Ensuite, il montre l'enjeu politique de ces élections et le degré de participation des citoyens de la ville de San aux municipalités de 2016. Enfin, l'article analyse la composition du Conseil communal issu des communales de 2016 et l'exercice de la gouvernance représentative dans ladite Collectivité.

2 Méthodologie

L'étude s'est déroulée dans la Commune urbaine de San. Avec une superficie de 155 km², San est située à 423 kilomètres au nord-ouest de Bamako. La loi n°96-059 du 04 novembre 1996 portant création des Communes en République du Mali, a érigé San en Commune urbaine (Direction Nationale des Collectivités territoriales, 2009 : 11). L'approche méthodologique a d'abord consisté à faire l'analyse documentaire. Ce qui nous a amené à consulter des ouvrages et autres documents disponibles sur le thème. Les outils de collecte des données que sont le questionnaire et le guide d'entretien ont été élaborés et administrés au public cible. Le questionnaire a été administré à 85 électeurs potentiels, répartis entre les 12 quartiers, les plus peuplés de San. Ce qui fait un quota de 7 électeurs potentiels par quartier. Les électeurs potentiels sont des personnes qui ont atteint les 18 ans révolus, considéré comme l'âge admis pour voter au Mali. Pour ce faire, le type d'échantillonnage utilisé a été le choix raisonné. Quant au guide d'entretien, il a été conçu pour les autorités communales et les responsables des services déconcentrés de l'Etat. Il s'agit notamment : du Maire de la Commune urbaine de San, du Secrétaire Général, du Préfet de San, du représentant local de la Commission Electorale Nationale Indépendante, du chef de quartier coordinateur, du représentant de l'Organisation de la Société civile.

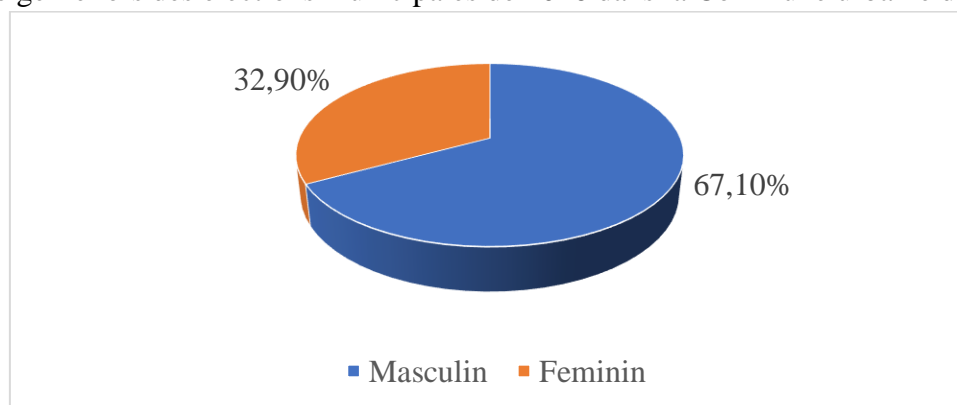
Lors de la recherche, les populations enquêtées ont fait l'objet d'une bonne sensibilisation et leur consentement a été acquis. Le respect de leurs valeurs sociétales et de la confidentialité des propos tenus ont fait l'objet de notification et l'anonymat a été gardé à tous les niveaux.

3 Résultats

3.1 Caractéristiques sociodémographiques

3.1.1 Répartition des enquêtés selon le genre

Le genre a un lien avec la participation au vote. Généralement, les femmes ont peu d'engouement pour la vie politique. La figure 1 qui suit, montre la répartition des enquêtés suivant le genre lors des élections municipales de 2016 dans la Commune urbaine de San.



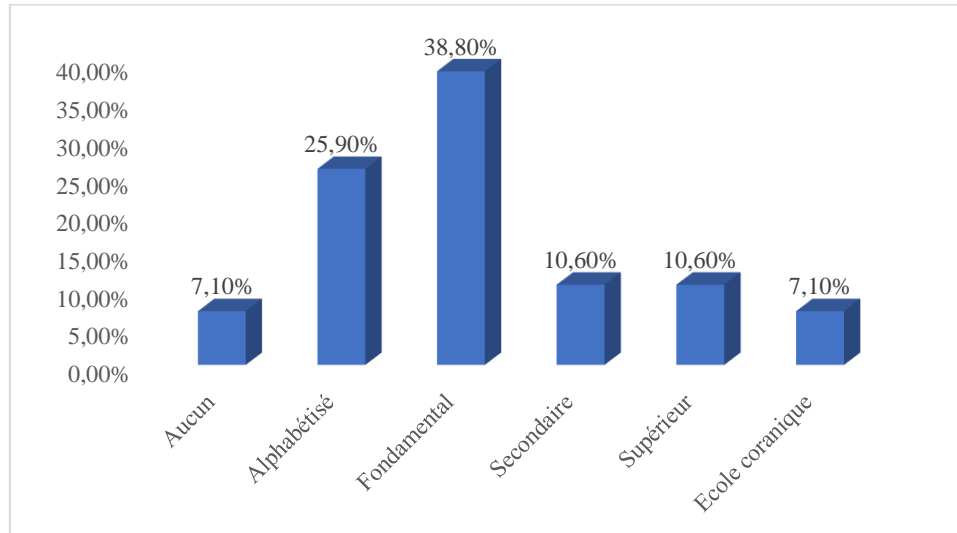
Source : enquêtes personnelles, 2025

Figure 1 : répartition des enquêtés selon leur genre

L'analyse de la figure 1 montre que plus de la moitié des enquêtés, soit 67,10% sont des hommes, 32,90% sont des femmes. Ce pourcentage des hommes beaucoup plus élevé témoigne de la participation plus active des hommes que les femmes en matière de mobilisation politique.

3.1.2 Répartition des enquêtés selon leur niveau d'études

Le niveau d'études des enquêtés a un lien avec l'exercice du droit de citoyenneté qui est la participation au vote. La figure 2 ci-dessous présente le niveau d'études des enquêtés.



Source : enquêtes personnelles, 2025

Figure 2 : répartition des enquêtés selon leur genre

L'analyse de la figure 2 montre que 38,80% des enquêtés ont le niveau d'études fondamentales. Ils sont suivis par les alphabétisés qui représentent 25,90%. Les niveaux secondaire et supérieur représentent chacun 10,60%. Ensuite, les variables relatives aux niveaux aucun et école coranique représentent chacun 7,10% des enquêtés.

3.2 Paysage politique de San lors des élections communales de 2016

En 2016, dans la Commune urbaine de San, le paysage politique était dominé par plus d'une quinzaine de partis et de regroupements politiques. Mais, ce sont six partis politiques qui ont été primés pour le scrutin. Il s'agit de l'Union des Forces Démocratiques et de Progrès (UFDP-SAMATON), de l'Union des Républicains Démocrates (URD), du parti Rassemblement Pour le Mali (RPM), de l'Alliance pour la Démocratie au Mali/Parti Africain pour la Solidarité et la Justice (ADEMA/PASJ), du Parti pour le Renouveau et les Valeurs du Mali (PRVM FASOKO) et le parti politique FARE ANKA WILI. Les candidats de ces partis primés, ont constitué le Conseil communal de 2016 de la Commune urbaine de San.

3.3 Organisation des communales de 2016 dans un contexte de crise sécuritaire dans la Commune urbaine de San

C'est la loi n°2016-048 du 17 octobre 2016 portant loi électorale qui autorisa la tenue des élections communales de 2016 dans la Commune urbaine San. Déjà en 2012, le territoire malien connaissait la présence des groupes armés, entravant toute action entreprise par le gouvernement. Les élections de 2016, se sont alors déroulées dans un climat d'insécurité.

Malgré cette situation, les autorités de San sont parvenues à organiser les élections de 2016. A ce sujet, témoigne un responsable communal : « C'est vrai qu'en 2016 déjà la menace des groupes armés planait sur San. Mais, avec beaucoup de tact et de vigilance, nous sommes arrivés à organiser le vote dans la circonscription électorale de San ».

A San, les autorités administratives et communales ont initié de nombreuses rencontres afin de pouvoir organiser les élections dans cette circonscription. Parmi ces rencontres, il faut noter les différentes réunions de cadrage. Initiées par le Préfet de San (représentant de l'Etat), ces réunions ont concerné les services déconcentrés de l'Etat, le président de la Commission Electorale Indépendante locale, le Délégué général aux Elections, la Société civile, les partenaires techniques et financiers. Ces rencontres ont certes, permis la préparation des documents électoraux et l'organisation des bureaux de vote. Dans la circonscription électorale de San, les votes se sont déroulés dans une centaine de bureaux, répartis entre 12 centres. Après ces préparatifs, le dimanche 20 novembre 2016, à l'instar des autres localités du Mali, se sont tenues à San, les élections communales ayant permis la mise en place du présent Conseil communal de ladite Commune.

3.4 Acteurs impliqués dans l'organisation des communales de 2016 à San

En 2016, au niveau de la Commune urbaine de San, l'organisation des élections communales, a nécessité la mobilisation d'un certain nombre d'acteurs qui sont :

. **L'Etat** : à travers son représentant (Préfet de San) a assuré la coordination des activités sur l'ensemble du territoire de la Commune. Il a également procédé à la centralisation des résultats des bureaux de vote. De même, le représentant de l'Etat a ordonné le déploiement des forces de l'ordre pour la sécurisation des bureaux de vote, des électeurs et des observateurs.

. **La Commission Electorale Nationale Indépendante** : elle a été chargée de superviser le bon déroulement du scrutin. A ce titre, elle a procédé au recrutement et à la formation des délégués électoraux.

. **Les partis politiques** : les partis politiques sont des acteurs incontournables dans l'organisation du vote. En 2016, dans la circonscription administrative de San, lors des communales, plusieurs partis et regroupements politiques ont fourni des listes de candidature. Toutefois, il faut noter que ce scrutin n'a enregistré aucune candidature indépendante.

. **Les populations** : il s'agit des citoyens qui sont allés exercer leur droit de vote en mettant le bulletin de vote de leur candidat dans l'urne. Elles ont joué un rôle important parce que les choix des futurs élus de la Commune urbaine de San leur revenaient. Donc, le destin politique de la Commune se jouait à leur niveau.

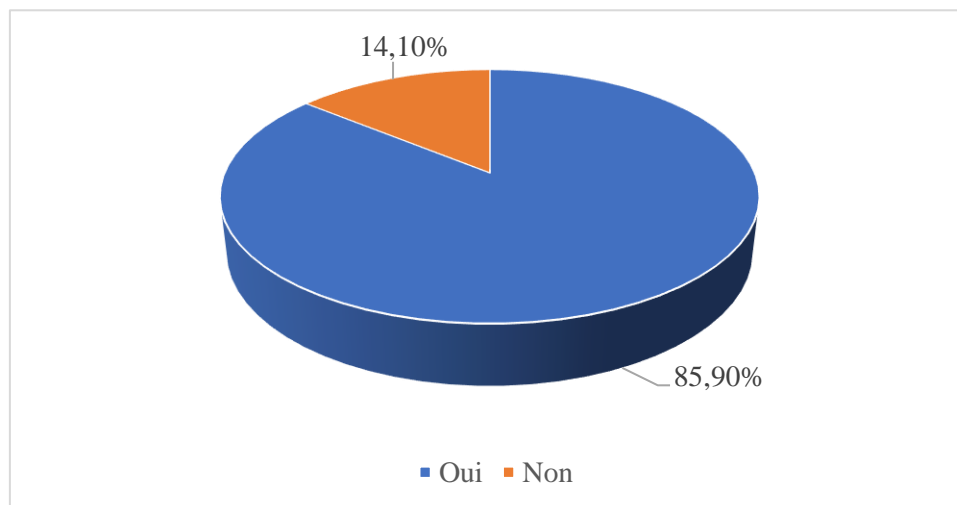
. **Les observateurs nationaux et internationaux** : regroupées au sein de la Société civile, les observateurs nationaux et internationaux étaient présents dans les différents bureaux de vote, pour constater la conformité du bon déroulement du scrutin. Pour les observateurs nationaux, ils ont été désignés par la Commission Electorale Nationale Indépendante au niveau local. Concernant les observateurs internationaux, ils ont été désignés par des organismes ou autres structures internationales.

3.5 Enjeu politique des élections municipales de 2016 dans la Commune urbaine de San

Pour le siège des 33 Conseillers communaux dans la Commune urbaine de San, ces différents partis politiques se sont déployés sur le terrain législatif auprès des électeurs, chacun avec ses stratégies et les moyens dont il dispose en vue d'obtenir le maximum de voix électorales dans la Commune. Pour de telles élections à San, l'enjeu était de taille et chaque parti politique a utilisé tactiquement ses moyens humains, matériels, financiers et communicationnels afin de conquérir le plus grand nombre d'électeurs en sa faveur en vue de diriger le Conseil communal de la Commune urbaine de San durant les cinq années à venir. Aussi, les élections municipales de 2016 à San, ont été l'occasion, la plus opportune, pour chaque parti politique dans cette circonscription d'évaluer son degré d'implantation et de crédibilité dans la Commune urbaine de San.

3.6 Participation des citoyens aux communales de 2016 dans la Commune urbaine de San

Conformément à la loi n°2016-048 du 17 octobre 2016 portant loi électorale en République du Mali, après la fermeture des campagnes électorales dans la nuit du 19 au 20 novembre 2016, les citoyens n'attendaient que l'ouverture des bureaux de vote pour aller mettre dans les urnes le bulletin de leur candidat. La figure 3 qui suit, montre l'accomplissement par les citoyens de leur droit de vote aux élections communales de 2016 dans la Commune urbaine de San.



Source : enquêtes personnelles, 2025

Figure 3 : participation des citoyens aux élections communales de 2016 dans la Commune urbaine de San

L'analyse de la figure 3 montre que dans la Commune urbaine de San, plus de la moitié des enquêtés, soit 85,90% ont accompli leur droit de vote aux communales de 2016. 14,10% n'ont pas effectué le vote. Ce qui atteste que dans la Commune urbaine de San, les élections de proximité sont d'un enjeu capital pour les populations, car, elles permettent de choisir les futurs élus communaux. Toutefois, ce taux de participation de 85,90% diffère de celui consigné dans

le Plan de développement de ladite Commune, qui est de l'ordre de 30,90% (Mairie de la Commune urbaine de San, 2019 : 44).

3.7 Conseil communal issu des élections municipales de 2016 dans la Commune urbaine de San

Au sortir des urnes, 6 partis politiques se sont disputés les 33 sièges de conseillers municipaux. Conformément aux dispositions du Code des Collectivités territoriales, avec une population estimée à 97 312 habitants en 2016 (Direction Nationale de la Population, 2021 :185), le Conseil communal de la Commune urbaine de San est fixé à 33 membres (Article 6 du Code des Collectivités territoriales). Il a été élu avec un taux de participation de 30,90% (Mairie de la Commune urbaine de San, 2019 : 44). Le tableau 1 ci-dessous montre la composition du Conseil communal issu des élections municipales de 2016 dans la Commune urbaine de San.

Tableau 1 : Composition communal issu des élections municipales de 2016 dans la Commune urbaine de San

N° d'ordre	Partis politiques	Nombre de sieges
1.	Union des Forces Démocratiques et de Progrès (UFDSP-SAMATON)	12
2.	Union des Républicains Démocrates (URD)	8
3.	Rassemblement Pour le Mali (RPM)	8
4.	Alliance pour la Démocratie au Mali/Parti Africain pour la Solidarité et la Justice (ADEMA/PASJ)	2
5.	Parti pour le Renouveau et les Valeurs du Mali (PRVM FASOKO)	2
6.	Front Africain pour le Renouveau (FARE ANKA WILI)	1
Total		33 Conseillers communaux

Source : Plan communal de développement 2016-2020 de la Commune urbaine de San

L'analyse du tableau 1 montre que dans la Commune urbaine de San, lors des élections communales de 2016, 6 formations politiques se sont disputées les postes de conseillers municipaux. Le plus grand nombre de sièges est revenu au parti politique UFDSP-SAMATON avec 12 conseillers municipaux. Il est à noter que ce parti est suffisamment implanté à San. Il a été suivi des partis URD et RPM ayant obtenu chacun 8 conseillers. Le parti ADEMA/PASJ et le Parti pour le Renouveau des Valeurs du Mali (PRVM FASOKO) ont obtenu chacun 2 conseillers municipaux. La dernière place est revenue au parti politique Front Africain pour le Renouveau (FARE ANKA WILI) avec seulement 1 siège. Ce qui fait au total, 33 élus municipaux pour la Commune urbaine de San. Les différents candidats élus, ont constitué le Conseil communal de la Commune urbaine de San. Ce Conseil, issu des communales de 2016

dans la municipalité de San, a été élu avec un taux de participation de 30, 90%. (Mairie de la Commune urbaine de San, 2019 : 8).

Comme prévu par le Code des Collectivités territoriales, il revient aux conseillers élus d'élire en leur sein les membres du Bureau communal. Ainsi, en 2016, à San, au sortir des élections, le Bureau communal mis en place est composé de 5 membres, c'est-à-dire, le Maire principal plus 4 conseillers municipaux comme prévu par les textes de la décentralisation (Article 58 du Code des Collectivités territoriales). Le tableau 2 qui suit, montre la composition du Bureau communal de la Commune urbaine de San issu des élections communales de 2016.

Tableau 2 : Composition du Bureau communal issu des élections municipales de 2016 dans la Commune urbaine de San

N° d'ordre	Fonction occupée	Partis politiques
1.	Maire principal	UFDP - SAMATON
2.	1 ^{er} Adjoint	RPM
3.	2 ^{ème} Adjoint	UFDP - SAMATON
4.	3 ^{ème} Adjoint	URD
5.	4 ^{ème} Adjoint	UFDP - SAMATON

Source : Plan communal de développement 2016-2020 de la Commune urbaine de San

Il ressort de l'analyse du tableau 2, que dans la Commune urbaine de San, le Bureau communal issu des élections communales de 2016 est composé de 5 membres. Dans ce Bureau, le poste de Maire principal est revenu au parti politique UFDP - SAMATON. De même, les postes de 2^{ème} et de 5^{ème} Adjoint au Maire sont revenus à cette même formation politique. Le poste de 1^{er} Adjoint au Maire est revenu au parti RPM. Quant au poste de 4^{ème} Adjoint au Maire, il est revenu au parti URD. Le fait que le parti UFDP - SAMATON a eu le plus grand nombre de sièges, témoigne de son implantation profonde dans la Commune urbaine de San.

3.8 Gouvernance représentative et son exercice

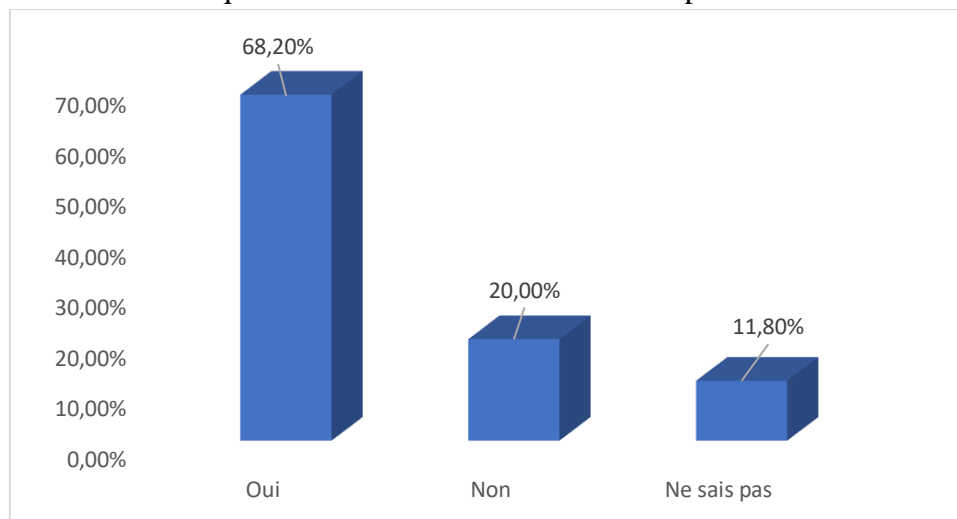
En matière de gouvernance locale, l'organe de représentation des citoyens est le Conseil communal. En son article 14, le Code des Collectivités territoriales précise que le Conseil communal règle par ses délibérations les affaires de la Commune, notamment, celles relatives au Programme de Développement Economique, Social et Culturel. Ainsi, en 2016, dans la Commune urbaine de San, le Conseil communal mis en place, avait comme mandat, d'élaborer et de mettre en œuvre le nouveau plan de développement communal (2016-2020) afin de relever les défis de développement auxquels la Commune se confrontée.

Ainsi, au sortir des communales de 2016, le Conseil communal de la Commune urbaine de San s'est donné comme mission, l'élaboration du plan quinquennal de développement pour la Commune de San pour la période allant de 2016 à 2020. Pour ce travail, lors de sa session n°16-027/M-CUS du 25 janvier 2016 relatif à l'adoption du processus d'élaboration du Plan de Développement Economique, Social et Culturel (PDESC 2016-2020), le Conseil communal a

mis en place une commission ad' hoc, dénommée le Comité de Pilotage Communal. Ce comité a été investi du mandat d'élaborer le plan de développement communal qui devient désormais la boussole du Conseil en matière de développement de la Commune.

Ce plan communal de développement 2016-2020 a orienté ses activités sur un certain nombre de choses, qui sont entre autres : le développement du secteur éducatif, la lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire, la lutte contre les maladies au niveau local, la promotion du secteur Sylvio-agro-pastoral, la promotion des sports, des arts et de la culture et le développement de l'entrepreneuriat jeune. C'est par la mise en œuvre de ces différentes actions que le Conseil entendait faire le développement de la Commune sa préoccupation fondamentale.

Une chose est d'élire un Conseil communal, une autre est d'avoir un organe dirigeant, capable de relever les défis de développement de la Commune. La légitimité du Conseil communal témoigne de son degré de confiance auprès des populations. La figure 4 ci-dessous, montre le degré de confiance des enquêtés au Conseil communal mis en place.



Source : enquêtes personnelles, 2025

Figure 4 : Degré de confiance des enquêtés au Conseil communal mis en place

La figure 4 montre que 68,20% des enquêtés ont confiance au Conseil communal mis place et qu'il peut relever les défis de développement auxquels la Commune est confrontée. 20% n'ont pas confiance au conseil élu. 11,80% n'ont pas donné de réponses. Le taux de 68,20% témoigne quand même d'un degré de confiance élevé qu'accorde la population à ce Conseil Communal.

Discussion

L'étude a prouvé qu'au Mali, la tenue régulière des élections communales remonte à l'avènement de la démocratie. Avec l'avènement et la mise en place du multipartisme, les élections au niveau communal ont acquis un enjeu important et apparaissent comme étant la seule voie légale d'accès aux postes politiques de gouvernance communale. Ce résultat corrobore ceux obtenus par (Coulibaly, 2013 : 143), qui note qu'en matière d'élection, le niveau communal constitue la plus importante échelle d'analyse. Selon lui, ce niveau de gouvernance

doit désormais être pris en compte dans le bloc de l'action publique, contribuant ainsi à la dynamique politique et sociale du développement.

Un des résultats de l'étude a été également l'organisation des communales de 2016 dans un contexte de crise sécuritaire dans la Commune urbaine de San. En fait, après l'occupation de la partie septentrionale du Mali les groupes armés se sont progressivement installés dans le centre du Mali, rendant ainsi difficile toute action de l'Etat. Ainsi, dans la circonscription électorale de San, pour permettre aux électeurs d'exercer convenablement leur droit citoyen, les autorités de ladite circonscription ont procédé à la création des centres de vote plus proche des zones sécurisées. Les autorités administratives n'avaient pas été préparées pour une telle chose. Ce résultat converge avec ceux obtenus par (Diallo, 2018 : 2) qui s'est intéressé aux insuffisances de la Constitution de 1992 au sujet de la tenue des élections en temps de crise. Ses travaux ont permis de comprendre que l'organisation des élections dans un contexte d'insécurité entraîne des risques majeurs et le droit de suffrage sera difficile à exercer.

Un autre résultat de l'étude est la participation des citoyens aux communales de 2016 dans la Commune de San. Les élections de proximité sont d'un enjeu important au niveau communal. Il s'agit pour les populations, de choisir par la voie des urnes, les futurs responsables politiques de leur Collectivité. Dans la Commune urbaine de San, lors des élections municipales de 2016, 85,90% des enquêtés affirment avoir participé au scrutin de 2016. Un tel taux témoigne de l'enjeu important des élections municipales au niveau communal. Ce résultat corrobore les données contenues dans le rapport de synthèse des résultats des élections communales de 2016 du (Ministère de l'Administration Territoriale de la Décentralisation et de la Réforme de l'Etat, 2019 : 4). Selon ce rapport, compte tenu de l'enjeu des élections de proximité, dans la Région de Ségou, le taux de participation au vote a connu une amélioration avec 1,43%. Ce qui a permis d'avoir un taux de 50% de participation dans cette Région.

4 Conclusion

L'analyse a montré que dans la circonscription électorale de San, l'organisation des élections municipales a fait appel à une synergie d'actions de plusieurs acteurs, à savoir : l'Etat, la Commission Electorale Nationale Indépendante, les partis politiques, les observateurs nationaux et internationaux, la Société civile, la population. Aussi, l'étude a prouvé que 85,90% des enquêtés affirment avoir participé aux élections municipales de 2016 pour la mise en place de l'actuel Conseil communal dans la Commune de San. La confiance placée au Conseil élu pour une meilleure gouvernance au niveau communal est à mettre également en exergue. A ce sujet, 68,20% des enquêtés affirment avoir confiance au Conseil communal mis en place pour une meilleure gouvernance de la Commune urbaine de San. Ce qui confirme notre hypothèse selon laquelle, les élections communales de 2016 dans la Commune urbaine de San, ont été tenues en vue d'une meilleure gouvernance de la municipalité.

Au plan social, cette étude portant sur les élections et la gouvernance locale, est d'une importante utilité. Elle permet en effet, d'attirer davantage l'attention des acteurs de la gouvernance locale sur la nécessité de la tenue d'élections municipales dans une Collectivité

décentralisée telle que la Commune urbaine de San en République du Mali. Toute chose qui a permis la mise en place d'une gouvernance représentative dans ladite Collectivité territoriale.

REFERENCES

- [1] Coulibaly, F., 2013. Recomposition des territoires politiques et gouvernance urbaine : le cas de la ville de Bamako (Mali).
- [2] Diallo, H., 2018. La Constitution de 1992 et les élections dans un contexte de crise multidimensionnelle au Mali. Disponible sur le site www.Library.fes.de/pdf-files/bueros/15452_2018. Consulté le 20 novembre 2025 à 13 heures.
- [3] Direction Nationale de la Population, 2021. Projection 2021, p.180.
- [4] Direction Nationale des Collectivités territoriales, 2009. Lois et Décrets de la Décentralisation, 6^{ème} édition, p.11.
- [5] Journal Echo Web Afrique., 2025. Les elections en Afrique : enjeux, acteurs et impacts sur les citoyens, p.2. Disponible à : echowebafrique.com/les-electons-en-afrique. Consulté le 16 novembre 2025 à 15 heures 35 minutes
- [6] Koïta, S. I., 2023. Gouvernance participative et gouvernance représentative : bilan comparé de la décentralisation dans la Commune urbaine de San et la Commune rurale de Kava (Thèse de Doctorat, spécialité : décentralisation et développement local, Institut de Pédagogie Universitaire), pp. 176-183.
- [7] Loi N°2016-048 du 17 octobre 2016 portant Loi électorale au Mali
- [8] Mairie de la Commune urbaine de San., 2019. Plan de Développement Economique, Social et Culturel de la Commune urbaine de San de 2016-2020, pp. 44-78.
- [9] Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Réforme de l'Etat., 2017. Synthèse des résultats complets des élections communales du 20 novembre 2016, 11 p. disponible à : www.électionscommunales_2016_RapportsstatistiquesV7. Consulté le 5 décembre 2025 à 16 heures 30 minutes.
- [10] Siegle, J., et Cook, C., 2024. Les élections de 2024 en Afrique : des défis et opportunités pour trouver l'élan démocratique. Disponible à : africacenter.org/fr/spotlight/2024-elections. Consulté le 24 novembre 2025 à 10 heures.
- [11] Traoré, M., et Diaby, S. M. C., 2011. Les élections au Mali-Pourquoi le taux de participation est toujours bas ? pp. 7-54. Disponible à : www.searchwork-lb.stanford.edu/view/9949185. Consulté le 18 avril 2026 à 13 heures 22 minutes.